

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Ingénieur
Quotité : Temps complet

Publication: Interne/externe

Poste à pourvoir
par voie CONTRACTUELLE:
CDD d'1 an renouvelable

Renouvellement qui pourrait être envisagé par voie de contrat de projet, selon l'évolution de la réglementation, sous réserve de la publication du décret d'application de la Loi de transformation de la fonction publique (JO 7 août 2019) et à condition de remplir les conditions requises.

Date de création
19/11/2019

Date de mise à jour
29/11/2019

Note de service
n°2019/98
EL/MN/VD/NR

Filière : Technique
Catégorie : A

Délai de dépôt des candidatures
Mercredi 15 janvier 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION DE L'IMMOBILIER
AFFECTATION : Service Maîtrise d'ouvrage

Chargé(e) de mission – Chef(fe) de projet Opérations immobilières majeures

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancré dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Missions

Sous la responsabilité du (de la) responsable du service maîtrise d'ouvrage, l'agent(e) suit les études techniques et financières des opérations de bâtiment en tant que représentant du maître d'ouvrage, il (elle) élabore les programmes des opérations de construction et de réhabilitation majeures, il (elle) gère la conduite d'opérations, analyse les dossiers réalisés par les maîtres d'œuvre extérieurs, suit les travaux et les procédures (permis de construire, saisie des commissions de sécurité, d'accessibilité...). Il (elle) est également chargé(e) ponctuellement de mettre en œuvre des projets en maîtrise d'œuvre interne, de suivre l'ensemble des phases du projet jusqu'à la réception des travaux, la levée des réserves et de la garantie de parfait achèvement (GPA).

3. Activités du poste

Activités principales

- Mission de programmation et de réalisation d'études préalables (faisabilité / opportunité)
- Pilotage et conduite d'opérations de construction de rénovation et de réhabilitation de bâtiments en maîtrise d'ouvrage
- Réalisation ponctuelle des études techniques et financières et suivi administratif et financier des études et des travaux confiés - maîtrise d'œuvre interne
- Gestion de la commande publique niveau responsable de projet

Connaissances	Savoir faire
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise dans le domaine de la construction et l'acte de construire (règlementation, économie de la construction ...) • Univers de l'immobilier • VRD, techniques de construction (tous corps d'état), résistance des matériaux, de thermique, d'électricité • Aménagement paysagé • CSPS • Culture technique de l'exécution des travaux • Développement durable, législation et qualité environnementale • Outils d'analyse thermique des projets • Intégration architecturale, climatique et géotechnique des bâtiments • Accessibilité des bâtiments • Réglementation énergétique • SCOT, PLU, PLUI et urbanisme stratégique • Réglementation en matière de HSST • Habilitations professionnelles • Environnement FPT • Gestion des situations de stress et de régulation des tensions • Finances et commande publiques (intégration des délais et de la loi MOP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les ressources numériques et des progiciels métiers • Utiliser les logiciels de gestion de projet et de planning, outils de de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO) AUTOCAD • Maîtriser les techniques et les méthodes de conduite de projets • Maîtriser les méthodes et techniques de planification, de suivi et contrôle des chantiers • Maîtriser les procédures de rédaction des actes administratifs • Maîtrise des techniques de l'ingénierie de la concertation et du dialogue • Savoir mettre en œuvre les techniques d'organisation / gestion du temps / gestion des priorités • Connaître et faire appliquer les règles HSST • Assurer une veille réglementaire dans son domaine d'intervention

Qualités
<ul style="list-style-type: none"> • Sens de la concertation, sociabilité et très bonne capacité de communication et d'adaptation à différents publics et interlocuteurs • Qualité de synthèse, rigueur et sens analytique • Dynamisme et créativité • Sens du travail en équipe • Adaptation aux nouvelles technologies, aux imprévus et/ou aux priorités • Capacité à arbitrer en cas de conflit et de contentieux • Autonomie et responsabilités

4. Conditions

Habilitations	Conditions d'exercice particulières
<ul style="list-style-type: none"> • PSC1 souhaité mais non obligatoire • Habilitation électrique BS – BE/HE-Manoeuvre (<i>à acquérir</i>) • AIPR – Travail à proximité des réseaux (<i>à acquérir</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires 35 h sur 5 jours 8 h 30/12 h – 13 h 30/17 h - Pics d'activité • Polyvalence permettant la continuité du service public • Déplacements fréquents • Port d'EPI sur les chantiers
Conditions de rémunération	Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités
<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) • Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau Diplômes requis BAC + 5 Spécialité Bâtiment / architecture / AMO • Expérience en maîtrise d'œuvre et pilotage d'opération 3 ans demandée • Permis B

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences **par email** à : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)



Le Directeur Général des Services